**Québec**

**Circonscription foncière de** ……………..………….

**PROCÈS-VERBAL DE DÉLIMITATION**

du territoire minier formé des claims ……………………….. et d’une partie des claims ………….……….. et désigné comme étant le lot …………. du cadastre ……………..

À la requête de monsieur/madame ………… de la compagnie ………, je, soussigné, ………., arpenteur-géomètre, dûment autorisé à pratiquer ma profession dans la province de Québec et résident de ……………, me suis rendu dans le cadastre …………… pour établir le périmètre du territoire minier situé sur les claims ci-dessus mentionnés, conformément aux dispositions de la *Loi sur les mines*.

Après avoir pris connaissance de la plus récente carte de claims de ce secteur, (des avis de jalonnement, de désignation sur carte – choisir selon la situation) et des différents arpentages dont ce territoire a fait l’objet, j’ai procédé comme suit :

en commençant au point ……………, situé au coin nord-est du claim ………..……, j’ai mesuré une distance de … mètres suivant un gisement de ………, jusqu’au point …… qui correspond au coin sud-est du claim…………. et au coin nord-est du claim ………… ;

De là, …………………………………………..

Ce territoire minier couvre une superficie de …………. (mètres carrés ou hectares).

Les mesures indiquées dans ce document sont exprimées en unités du système international et les directions sont des gisements en référence au système SCOPQ, NAD83 (SCRS), fuseau …, méridien central …

Une borne-terminus et un poteau-témoin ont été posés à chacun des sommets d’angles.

Le tout tel que montré sur le plan accompagnant cette description technique.

Préparé à (localité), le………………………… sous le numéro …. de mes minutes.

 Signé numériquement par :

 (Nom de l’arpenteur-géomètre)

Arpenteur-géomètre

Dossier BAGQ :

|  |
| --- |
| Original déposé au Greffe de l’arpenteur général du Québec. |
| Zone réservée pourla signature numériquedu certificat de dépôt parl’arpenteur général du Québec |
| Seul l’arpenteur général du Québec est autorisé à délivrer des copies conformes de ce document. |
| Copie conforme de l’original, le …………………....................................................Pour l’arpenteur général du Québec |